

Communiqué de Presse 09 11 2015

Sécurité ferroviaire L'UNSA a sollicité le Ministère de tutelle

La multiplication des dysfonctionnements en termes de sécurité, notamment de la circulation des engins moteur de type X73500 (deshuntage), la sécurité au risque routier (4 accidents graves de passage à niveau depuis le début de l'année 2015), la sécurité concernant les entreprises sous-traitantes, pour l'infrastructure, la sécurité des personnels de la SNCF œuvrant dans les installations dans le cadre de la modernisation du réseau, conduit l'UNSA-Ferroviaire à provoquer une rencontre avec le Ministère de tutelle.

La sécurité et la sûreté des biens et des personnes transportées sont les fondamentaux du **Groupe Public Ferroviaire SNCF.**

L'UNSA-Ferroviaire a sollicité de fait, par courrier, une rencontre M. Alain VIDALIES, Secrétaire d'État en Charge des Transports, de la Mer et de la Pêche.



Marc Baucher

Secrétaire Général **UNSA-Ferroviaire** 0621497411

Didier Mathis

Secrétaire Fédéral M&T/I&P 0619461230

Benoit Vienne

Secrétaire Fédéral Matériel 0608364171

Florent Monteilhet

Secrétaire Fédéral Traction 0651990165

UNSA-Ferroviaire

56, rue du Faubourg Montmartre • 75009 PARIS Tél: 01 53 21 81 80 • Fax: 01 45 26 46 65 • federation@unsa-ferroviaire.org









